

Que prévoit le MFE ?

Le Règlement sur les centres de la petite enfance (article 77,1) et le Règlement sur les garderies (article 31) mentionnent que le titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou celui d'une garderie doit s'assurer que les locaux, l'équipement, le mobilier et le matériel de jeu sont maintenus propres et désinfectés régulièrement, en dehors de la présence des enfants.

Le Règlement sur les centres de la petite enfance (article 72) précise aussi que la personne responsable d'un service de garde en milieu familial doit maintenir propres les locaux, l'équipement, le mobilier et le matériel de jeu qu'elle utilise pour son service de garde en milieu familial.

Fréquence de désinfection et de lavage recommandée par le MFE

	Objets ou surfaces	
Après chaque usage	<ul style="list-style-type: none"> > Tables à langer et petits pots ; > débarbouillettes pour les fesses ; > baignoires et tapis antidérapants ; 	<ul style="list-style-type: none"> > vaisselle et verres ; > tables utilisées pour repas et collations ; > thermomètres.
Chaque jour	<ul style="list-style-type: none"> > Jouets portés à la bouche ; > toilettes, lavabos et robinets ; > distributeurs à savon et à papier ; > poignées de porte des toilettes ; > planchers des aires de jeux, du vestiaire, des toilettes et de la cuisine ; 	<ul style="list-style-type: none"> > poubelles, seaux à débarbouillettes et à couches ; > miroirs, sièges de bébé, parcs ; > chaises hautes, tables de jeux ; > comptoirs de cuisine, four à micro-ondes ; > pataugeoires.
Chaque semaine	<ul style="list-style-type: none"> > Jouets des enfants de moins de 3 ans ; > grands jeux (camion, structure d'escalade, etc.) (laver à l'eau savonneuse) ; > literie ; > planchers des aires de circulation ; > partie inférieure des murs et rebords de fenêtres ; > poignées et cadres de porte ; 	<ul style="list-style-type: none"> > comptoirs et tablettes, tablettes des casiers ; > tapis amovibles ; > équipements de cuisine et hotte ; > chaises, porte-brosses à dents ; > lits et matelas de sieste ; > poussettes ; > carrés de sable ; > filtre et réservoir des humidificateurs.
Chaque mois	<ul style="list-style-type: none"> > Ensemble des jouets ; > tentures et stores. 	